

Commission Recherche Plénière

17 octobre 2023

Présents :

E. Huver, Vice-Présidente Recherche SHS, C. Beaumont, chargée de mission Recherche SST

C. Autret, N. Batut, J.-C. Billaut, P. Boissé, D. Boisseuil, M.-L. Gély, S. Janniard, T. Josse, S. Josso, I. Laffez, S. Leturcq, A. Madoeuf, S. Mougin, W. Raoul, S. Roland, L. Seabra, S. Servais, C. Van Heijenoort, P. Vourc'h

Invités : I. Guillouet

Excusés :

B. Brizard, Ph. Canguilhem, I. Chourpa, P. Coutelle, G. Dubreuil, J.-P. Fouquet, C. Gaudy-Graffin, B. Giraudeau, R. Grouille, M.-F. Lartigue, K. Maheo, A. Oudin, M. Porcheron, B. Saulnier

Emmanuelle Huver ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations générales
2. Composition de la commission recherche – membres externes
3. Changement de direction (LaMé) – pour avis
4. Changement de direction (IDP) – pour avis
5. Proposition de budget 2023 de la Commission Recherche – pour décision
6. Examen des demandes de subvention en suspens de l'AAP Colloques 2023 – pour décision
7. Presses Universitaires F. Rabelais : désignation d'un.e représentant.e de la CR pour la commission de sélection du / de la Président.e du Comité Editorial.
8. Structures de recherche : évolution des appellations pour le prochain contrat – pour avis

1. Informations générales

A) Labo1.5

Emmanuelle Huver commence par rappeler que l'université de Tours s'est fortement engagée dans la Transition Ecologique et Sociale dans l'ensemble des activités de l'établissement. Concernant la Recherche, la première étape est de mettre en place des

actions de sensibilisation. Dans ce cadre il est prévu que toutes les UR de l'établissement aient effectué leur bilan carbone avant septembre 2024.

Myriam Mikhael, Chargée de mission - Projet HRS4R et TES (volet recherche) a en charge cet objectif. Ainsi, 5 groupes de 5 à 6 unités ont été formés, pour étaler le travail entre aujourd'hui et juin 2024. L'outil retenu est celui développé par le collectif de scientifiques nommé « labos1.5 » et qui propose d'établir le bilan carbone de l'unité de recherche à partir de la saisie de données déclinées en 7 rubriques :

1. Les effectifs
2. Les bâtiments
3. Les achats
4. Le matériel informatique
5. Les véhicules
6. Les missions
7. Les déplacements domiciles / travail

Au sein de la DRV-RED, Simon Lethereau, Chargé des données et des conventions de recherche, a collecté les données nécessaires dans les différents systèmes d'information de l'établissement, pour que les différentes rubriques puissent être renseignées au maximum. Il est prévu des sessions de travail avec les référents TES des unités de recherche pour les accompagner dans la saisie des données collectés ou manquantes. Après la finalisation des bilans carbone, il est également prévu une formation avec Labo 1.5 (« scénario 1.5 ») pour aider les unités de recherche à mettre en place des actions de réduction de leur impact environnemental à partir du bilan effectué.

B) Hcéres

A ce jour, toutes les UR ont reçu leur rapport définitif. L'UT est, par contre, toujours en attente du rapport « établissement », ce qui ne facilite pas la réalisation du projet d'établissement et du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), dont le ministère recommande qu'ils s'appuient sur les recommandations du Hcéres.

2. Composition de la Commission recherche – membres externes

Pour mémoire, le règlement intérieur de l'établissement prévoit que la CR comprenne 6 membres extérieurs, avec une parité stricte hommes/femmes, selon la composition suivante :

1 représentant pour tous les organismes de recherche	Carine Van Heijenoort (CNRS)	désigné
1 représentant CHRU	Julien le Bonniec (en cours)	désigné
2 représentants d'associations scientifiques ou culturelles	Béatrice Saulnier 1 siège vacant	désignés
2 personnalités désignées à titre personnel	Anne Souillot (proposition) 1 siège vacant	proposées

Emmanuelle Huver fait part de la difficulté à trouver des personnes qui acceptent compte tenu de la disponibilité faible des représentants et/ou personnalités pressenties.

Emmanuelle Huver propose aux membres de la CR qu'un des deux sièges réservés à des personnalités désignées à titre personnel soit pourvu par Anne Souillot, actuellement proviseure du Lycée Paul-Louis Courier, professeure de lettres classiques de formation, qui a été chargée de formation et proviseure ou proviseure adjointe de différents

établissements en Région.

Cette proposition semble pertinente notamment au regard du volet SAPS et plus largement au regard du lien entre enseignement secondaire et recherche. Faire connaître la recherche dès le lycée et en parallèle comprendre en CR les enjeux des établissements scolaires par rapport à la recherche sont des objectifs importants.

Après avoir précisé que les candidatures proposées doivent faire chacune l'objet d'un vote en Commission recherche à la majorité absolue de ses membres, Emmanuelle Huver soumet au vote de la CR cette proposition.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable sur cette proposition.**

Vote : 19 Pour – 0 contre – 1 abstention

3. Changement de direction (LaMé) – pour avis

L'assemblée générale de l'UR sous tutelle UT-UO-INSA CVL a désigné la nouvelle équipe de direction du LAME à compter du 1^{er} janvier 2024 (Vote : 55 pour - 5 abstentions – 8 contre). Elle se composerait de :

- Stéphane Méo en tant que directeur (représentant de l'UT).
- Éric Florentin en tant que directeur adjoint (représentant de l'INSA CVL, il poursuivra donc dans cette fonction)
- Dashnor Hoxha sera remplacé par Sébastien Rémond en tant que nouveau directeur adjoint (représentant de l'UO). Ce changement a été fait en accord avec l'ancien directeur adjoint.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.**

4. Changement de direction (IDP) – pour avis

L'assemblée générale de l'UMR sous tutelle UT-CNRS a désigné le nouveau directeur de IDP à compter du 1^{er} janvier 2024 (Vote : 19 pour - 0 blanc – 0 contre – 0 nul). Il s'agit de Cédric Lecouvey.

Il est prévu à son appui un comité de direction qui comprendra :

- Pascal Baseilhac, directeur adjoint en physique théorique (EC de l'UT)
- deux collègues orléanais
- un autre collègue tourangeau

Les élections de ce comité de direction sont prévues avant la fin de l'année 2023.

NB : Comme arrêté dans les statuts de l'IDP lors de sa création, la direction passera à mi-mandat à un.e collègue orléanais.e.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.**

5. Proposition de budget 2023 de la Commission Recherche – Annexe 1 – Annexe 2

Emmanuelle Huver commence par présenter les éléments liés à la dotation récurrente des unités de recherche.

Dotation récurrente des UR (Annexe 1)

- L'établissement a souhaité soutenir fortement la recherche en ne reportant pas sur les UR les restrictions budgétaires liées à la non compensation par l'Etat de mesures ministérielles ou la hausse du coût des énergies. Ainsi, pour 2024, la « baisse » des 10% appliquée en 2023 ne sera pas mise en œuvre, alors que cet effort a été demandé à tous les services de l'UT et aux composantes. Le budget alloué aux UR s'élève à nouveau à 1690k€ comme en 2022.
- Emmanuelle Huver précise également que le principe d'un « forfait » pour le BQI est maintenu et réduit à 7% (vs 10% antérieurement).
- Pour les dotations des unités, sont désormais inclus dans le calcul des effectifs, les ATER (puisque les ATER sont maintenant considérés comme des EC). La prise en compte des ATER dans le calcul des effectifs de l'unité a conduit à une répartition des moyens quelque peu différente par rapport aux années antérieures. Cette répartition a ensuite été légèrement corrigée pour éviter des réductions trop importantes dans certains cas et faire en sorte que toutes les dotations soient à la hausse par rapport à 2023.
- Pour 2024, toutes les UR ont un montant de dotation supérieur à celui de l'année dernière.

Avant de présenter les autres lignes du budget de la CR pour 2024 (annexe 2), Emmanuelle Huver fait un point sur l'utilisation en 2023 du Préciput et de l'enveloppe pour les actions ponctuelles.

Utilisation du préciput

Sur le Préciput 2023, Emmanuelle Huver rappelle tout d'abord les dépenses mutualisées incompressibles et/ou récurrentes votées au budget initial et liste ensuite les dépenses opérées dans le courant de l'année notamment pour des projets structurants.

Dépenses mutualisées incompressibles et/ou récurrentes votées au budget initial :

- 35 000 € Salaire chargé d'affaires SPIV
- 100 000 € Plateaux techniques mutualisés (MSH / PST animalerie / PPF ASB / PIXANIM / Pôles de compétitivité)

Dépenses opérées dans le courant de l'année notamment pour des projets structurants.

- 6 600 € Relecture et conseil portage Europe
- 12 409 € Co-financement APR IA N2C
- 38 500 € Equipements de la PST Animalerie (6 armoires ventilées, équipement gaz)
- 70 000 € autoclave ISP
- 39 100 € compteur tritium - I BRAIN
- 30 000 € MSH (volet immersive du CPER ValoPat)
- 20 000 € Echoes (projet européen dont X. Rodier est le porteur pour le CNRS) : financement d'un cabinet, dépense répartie entre portage Europe et Préciput

Utilisation de l'enveloppe « actions ponctuelles » sur 2023

- 300,00 € Diagnostic centrale CO2 – Médecine
- 9 714 € Pour l'accueil de chercheurs dans le cadre du programme PAUSE
- 1 400,81 € COMPLEMENT ASSURANCE BATEAUX (facture de 7 400,81 €)
- 2 297,35 € Déménagement GICC-->NMNS
- 500,00 € Subvention salon jeunes inventeurs 2023
- 600,00 € Alimentation R_RUIT_01 (colloques)

>>> En tout : **15000 € environ de dépenses sur 56k€ alloués**

A ces dépenses va s'ajouter la prise en charge de l'équipement des MCF néo-recrutés.

Explications sur le budget 2024

Les changements majeurs sur le budget 2024 sont liés principalement à l'augmentation du budget des écoles doctorales et l'aide à l'installation des nouveaux MCF.

- La **dotation LPR** pour 2024 s'élève à 130k€ (vs 90k€ en 2022 et 2023). Il est proposé d'en attribuer 90k€ aux budgets récurrents des unités, 18k€ pour les autres structures concernées l'an dernier par la baisse, et 22k€ pour abonder l'enveloppe dédiée à l'installation des nouveaux MCF qui est insuffisante.
- Suite à une concertation UT-UO-INSA CVL pour **rapprocher le mode de calcul des dotations alloués aux ED** par les établissements, le constat a mis en avant l'écart important entre les ED et au sein des ED.

Un alignement du mode de calcul proportionnel au nombre de doctorants a été trouvé entre les sites et une moyenne de 120€ / doctorant a été établie. Pour atteindre ce niveau de financement, il faut trouver 41 000€. Pour cela, il est proposé de réduire le budget commun des ED et d'abonder moins la ligne « actions ponctuelles ». Ces réductions sont proposées sur la base des taux de consommation des années antérieures.

- **L'aide à l'installation des nouveaux MCF**, qui est financée par une dotation du MESR pour la troisième année, s'élève pour 2024 à 135 100€ pour plus d'une trentaine de nouveaux MCF. Ce qui conduirait avec la règle votée en CR des 20% en central pour le matériel informatique et les 80% aux unités des nouveaux MCF à une enveloppe / MCF pour la recherche autour de 3500€ quand elle était l'an passé de 8000€. Dans l'attente d'une hypothétique compensation par le MESR de la différence entre dotation initiale et somme nécessaire, il est proposé d'abonder cette ligne de la manière suivante : dotation MESR (135) + une partie de la dotation LPR (22) + une partie liée à la baisse du % BQI (50,7) + AAP petit équipement fusionné dans AAP préciput (40). Cela permettrait d'allouer une enveloppe de 7500€ à chaque nouveau MCF pour sa recherche.

Pilotage de la Commission Recherche :

- La ligne AAP « équipement » est à 0 car il est proposé que cet AAP soit financé sur le Préciput
- La ligne « actions ponctuelles » diminue fortement pour permettre notamment d'abonder le budget des ED.
- Retour au budget 2022 pour les lignes qui avaient été amputées de 10% en 2023.
- Pas de changement pour les autres lignes.

Structures fédératives :

- retour au budget 2022 pour les lignes qui avaient été amputées de 10% en 2023.
- Une baisse significative pour le pôle alimentation basée sur la consommation moyenne des 3 dernières années.

Plateaux techniques :

- La dotation des plateaux techniques est toujours alimentée pour partie par le Préciput et pour partie par le budget de la CR.
- Concernant PIXANIM, la partie financée sur le Préciput augmente, ce qui permet de financer le pôle SAPS (4k€).
- Le pôle SAPS augmente de 2k€ grâce au redéploiement de la ligne « pôle alimentation ».

Valorisation :

- Pas de changement.

Autres Structures :

- La ligne assurance bateaux est ajustée pour tenir compte de l'augmentation des tarifs subie en 2023.

Décharges :

- Ajustement au besoin après analyse pour 2024

Ecoles doctorales :

- Baisse des lignes liées au budget commun des ED (formations et cérémonie/divers)
- Augmentation des budgets propres des ED pour arriver à une dotation de 120€ / doctorant.

- ☞ Après échanges et discussions, **la commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité** sur la proposition de répartition du budget, puis sur la proposition du budget des unités de recherche.

6. Examen des demandes de subvention en suspens de l'AAP Colloques 2023 – Annexe 3 – pour décision

Pour mémoire, lors de sa séance plénière du 19 septembre dernier, la CR a étudié les 15 projets transmis par les unités dans le cadre de l'AAP « colloques ».

Après avoir écouté les rapporteurs et les divers échanges, une proposition provisoire de répartition de l'enveloppe allouée sur le budget de la commission recherche avait été soumise au vote. Il avait été convenu que le vote définitif serait effectué lors de la CR suivante, après examen de deux demandes laissées en suspens afin de laisser aux porteurs la possibilité de préciser leur dossier. Il s'agissait également de se laisser le temps nécessaire de mieux répartir les demandes aux collectivités locales, en fonction de leurs critères et enveloppes respectifs.

Après avoir écouté les rapporteurs sur les 2 dossiers en attente de compléments et échangé sur la répartition des différentes enveloppes allouées pour « soutien au colloques », une proposition de répartition de l'enveloppe allouée sur le budget de la commission recherche est soumise au vote pour un montant de 31 200 €. Une proposition est également faite pour les demandes à remonter auprès des collectivités locales à hauteur de 21 500 € (11 500€ auprès de la Région et 10 000€ auprès de la métropole).

- ☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

7. Presses Universitaires F. Rabelais : désignation d'un.e représentant.e de la CR pour la commission de sélection du/de la Président.e du Comité éditorial

L'appel à candidature pour le président du Comité Editorial des PUFRR a été lancé et les auditions des candidats se tiendront le 8 novembre prochain pour une prise de fonction au 1^{er} décembre.

La commission sera composée de :

- La VP en charge de la recherche
- Le directeur éditorial
- Un membre du comité éditorial
- Un membre de la CR

Pour information, à l'issue du comité éditorial des PUF, tenu le 16 octobre 2023, Mme Antonine Nicoglou (philosophe en médecine) a accepté de participer aux auditions des candidats à la présidence du CE.

Emmanuelle Huver demande s'il y a un membre de la CR qui souhaiterait participer à cette commission. Samuel Leturcq se porte volontaire.

8. Structures de recherche : évolution des appellations pour le prochain contrat – pour avis

L'appellation « Equipe d'Accueil » ou « EA » n'existe plus le 1^{er} janvier 2020. Une réflexion a été menée sur l'appellation qui devrait dorénavant être donnée aux laboratoires autres que les UMR, en cherchant une harmonisation entre les 3 établissements UT – UO – INSA qui ont des labos communs.

Il est proposé que les EA soient désormais appelées « Unités de Recherche » ou « UR ». Et que le terme générique « entité de recherche » regroupe les UR + UMR + FED + Plateaux techniques.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.**

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuelle Huver lève la séance.